



COMMUNIQUE

du 23 mars 2009

Le bureau syndical CDT/RAM a été reçu, en date du 16/03/2009, par Mr le Directeur Général Adjoint Commercial en présence de Mme le Directeur de la Communication et de Mr le Directeur des Ressources Humaines, et pour discuter des derniers événements que vit Air Sénégal International.

En février 2001, le lancement de la compagnie Air Sénégal International fut considéré et à juste titre, comme un **modèle de coopération Sud-Sud et une référence dans toute l'Afrique**.

Cette florissante collaboration est malheureusement en train d'agoniser, tant les rapports entre les deux actionnaires se sont détériorés et l'on commence à parler de rupture.

En effet, après les problèmes financiers en 2006, royal air maroc a injecté 10 millions d'Euros, pour renflouer la trésorerie et un plan de redressement d'urgence fut mis en place dans le but de pérenniser l'activité d'ASI, de même qu'une équipe de compétences fut dépêchée en place en vue de l'application de ce plan dans les meilleurs délais.

En dépit de **tensions sociales inopportunes**, les indicateurs de gestion ont connu une nette amélioration, grâce à l'application d'une panoplie de mesures et dès juin 2007, l'exploitation de la compagnie ASI commence à renouer avec les bénéfices.

C'est dans ce contexte de redressement et de renouvellement de confiance, que **le Ministre des transports terrestres et aériens Sénégalais annonce**, en novembre 2007, **et sans préliminaires, la reprise de la gestion d'ASI ainsi que de la majorité des actions par l'état Sénégalais**.

Face à ce **renversement de situation imprévisible** et en dépit d'une **campagne de désinformation xénophobe**, la RAM s'est montrée disposée à collaborer afin que ce transfert de gestion permette de laisser une compagnie fiable et assainie, et une commission mixte fut mise en place pour déterminer les modalités dudit transfert conformément aux orientations de la partie Sénégalaise.

... / ...

Cependant, les engagements des autorités sénégalaises sont restés à l'état verbal et l'ambiguïté de la situation n'a pas manqué d'impacter négativement le fonctionnement d'ASI en réduisant la confiance des bailleurs de fond, des fournisseurs, des partenaires et des clients.

Tous ces événements ont mis ASI en difficulté, menaçant son exploitation et entraînant un **déficit chronique en trésorerie, entièrement pris en charge par la RAM, jusqu'à aujourd'hui**, mais qu'elle ne peut plus continuer de supporter, devant l'**absence totale de visibilité et la position attentiste de la partie sénégalaise.**

Devant les amplifications éventuelles de cette crise, nous sommes en droit de nous poser les questions suivantes :

- **Qui a intérêt à faire couler ce fleuron de coopération Sud-Sud ?**
- **Qui sont les commanditaires de ce complot dont la 1ère répercussion sera une perte considérable d'emplois ?**
- **L'objectif caché ne serait-il pas la détérioration des relations maroco-sénégalaises ?**

Compte tenu des **relations fraternelles séculaires entre le Sénégal et le Maroc**, et des intérêts nationaux en jeu, les autorités Marocaines aussi bien que Sénégalaises sont appelées à intervenir pour remettre ASI sur les rails, mais sur de nouvelles bases managériales claires et responsables, loin de tout **calcul politicien étroit**, tout en préservant les intérêts de chaque partie.

La RAM et ses travailleurs sont prêts à le faire. Qu'en est-il du Sénégal ?

Le Bureau Syndical CDT/RAM

